

Décision

Générale

colonial

Décision n° 265 concernant les services d'Etat.

n° 265

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 mars 1961

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1961

Date du numéro
31 mars 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Félix Evariste, secrétaire-comptable auxiliaire en service au Cercle de Djibouti (Ministère des Affaires intérieures) est mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, à compter du 20 février 1961, pour servir au Service d'hygiène, en qualité de receveur-comptable, en remplacement numérique de M. Andrianasolo Romule démissionnaire. M. Félix Evariste est nommé billeteur du Service d'hygiène pour compter du 1er mars 1961. Il est également nommé agent intermédiaire au Service d'hygiène pour compter de la même date. Il percevra, à cet effet, l'indemnité prévue par l'arrêté n° 1704 modifié du 31 décembre 1995.